

Les débouchés ou poursuites d'études

* Intégrer le marché du travail après un BTS Assurance

Le principal avantage du BTS Assurance est qu'il a été conçu spécialement pour intégrer les compagnies d'assurance.

Il répond donc parfaitement aux exigences des professionnels. Vous exercerez vos fonctions dans des compagnies d'assurance, des compagnies mutuellistes, des cabinets d'agent généraux, des cabinets de courtage et même des banques, qui développent de plus en plus des services d'assurance.

Vous occuperez des postes de chargé de clientèle, de collaborateur d'agence, gestionnaire de prestations d'assurance, gestionnaire de sinistres... Votre expérience aidant, vous pourrez évoluer vers des fonctions de courtier, d'assureur ou d'agent général en assurances.

* Poursuite d'études après un BTS Assurance

Si votre souhait est de poursuivre vos études après un BTS Assurance, vous aurez le choix entre plusieurs formations complémentaires post-BTS (licences, bachelors...), intégrer un cycle universitaire ou, pour les meilleurs, intégrer une école de commerce.



BTS ASSURANCE : Option Banque-Assurance



Lycée Polyvalent Augustin Thierry
13 avenue de Châteaudun
41000 BLOIS
02.54.56.29.00

Les objectifs de la formation

L'objectif principal de cette formation est de préparer les étudiants à exercer des activités variées à caractère commercial, technique, marketing/communication et de gestion en relation avec les assurés.

L'Étudiant doit être capable :

- * Prospecter la clientèle, d'analyser ses besoins et de lui proposer des **contrats d'assurances** ou d'assistance
- * Gérer des dossiers de sinistres, vérifie que la garantie est acquise, définit la responsabilité, les éventuels recours et procède au règlement.

Les appellations principales des postes sont «conseiller(ère) de gestion» ou au sein des entreprises d'assurances «chargé(e) d'indemnisation», «conseiller(ère) de gestion» ou «gestionnaire de prestations d'assurance», dans un cabinet de courtage «gestionnaire de production» ou « gestionnaire de sinistres», dans une agence générale «collaborateur d'agence à dominante gestionnaire » ou «collaborateur d'agence généraliste».

Les conditions d'accès

- * Les bacheliers intéressés peuvent poser leur candidature sur la plateforme **Parcoursup**
- * L'Inscription définitive sera à compter de l'obtention du baccalauréat et de la signature du contrat d'apprentissage



L'organisation de la formation

- En alternance une semaine sur deux en entreprise et l'autre à l'école
- Soit 16 semaines en entreprise



Le contenu de la formation

Domaines professionnel et technologique

- * Développement commercial et gestion des contrats (culture professionnelle et suivi du client, développement commercial et conduite d'entretien)
- * Gestion des sinistres et des prestations (gestion des sinistres, accueil en situation de sinistre)
- * Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques

Domaines généraux

- * Culture générale et expression
- * Langue vivante 1